



CONTRAT RESERVISTE OPERATIONNELLE

Par desvil59

bonjour,

actuellement reserviste operationnelles,je doit effectuer plusieurs missions.Je suis egalement salarié au seins d'un groupe hotelliers et mon employeur à accépteé mes ordres de convocations sous les drapeaux lors de la signatures de la clause de réactivitée.Dernierement,celle-ci me refuse ces convocations.que puis-je faire et surtout peut-t-elle revenir sur ses décisions?merci

Par jury34

Bonjour,

Je vous invite à consulter ce site:

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1294.xhtml>

Bien cordialement